

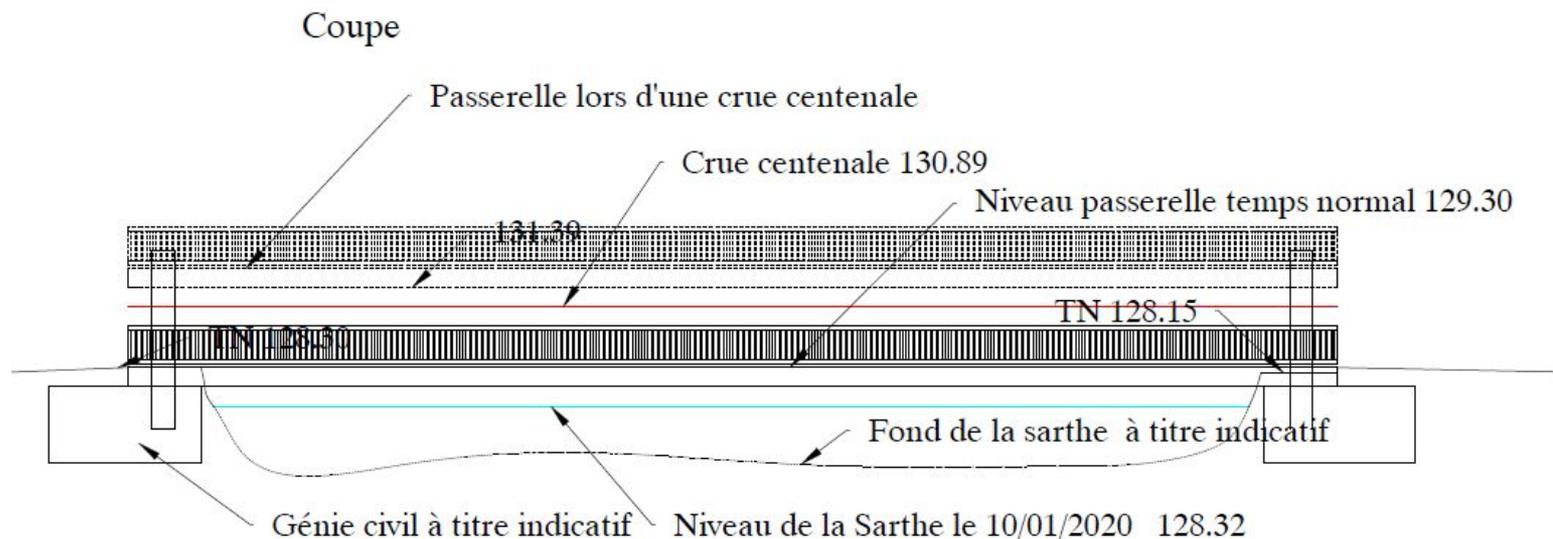
# Passerelle cyclable entre Alençon et St Germain du Corbéis

## • Contexte :

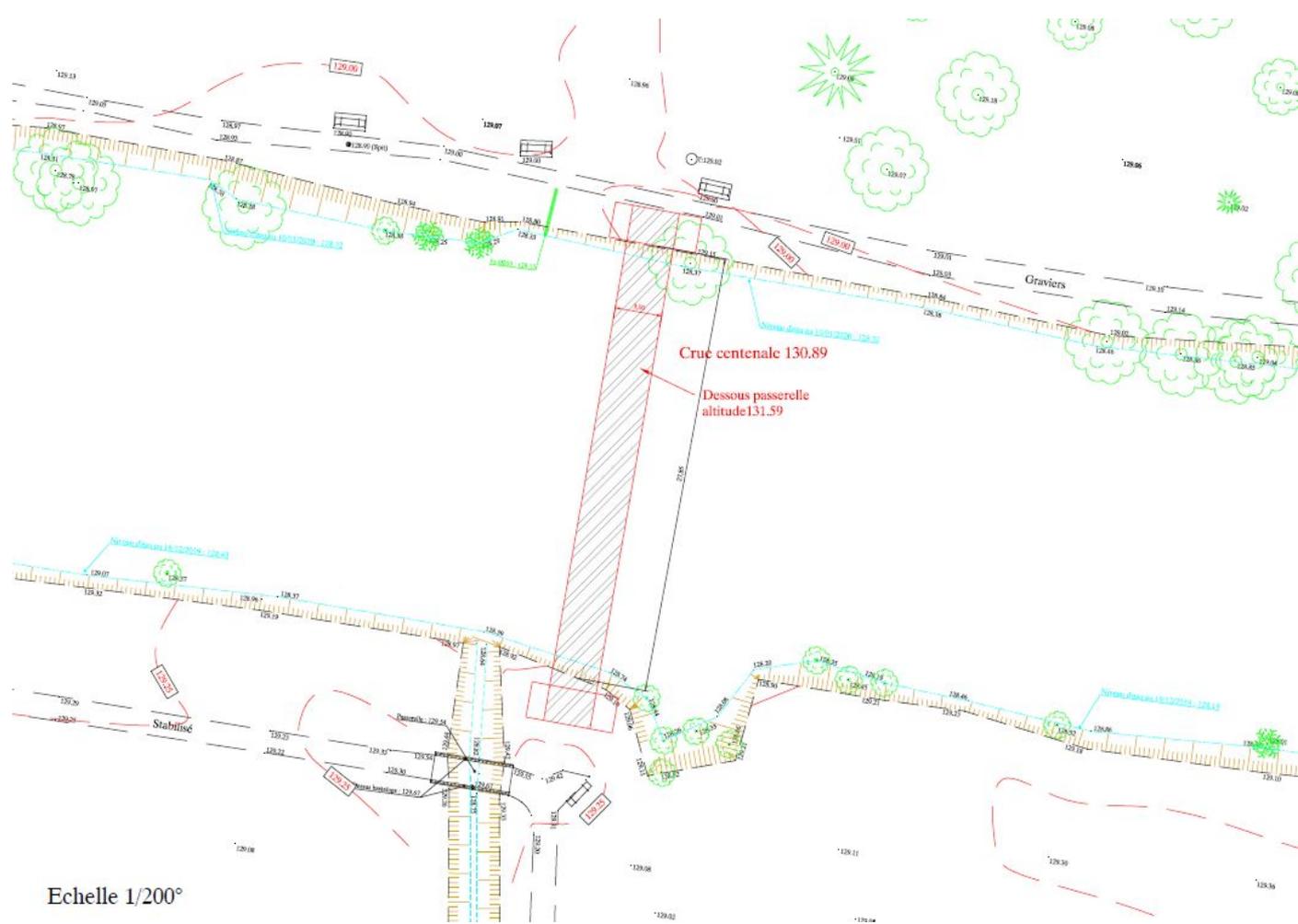
- La Ville d'Alençon a réalisé en 2017 un schéma modes doux « Alençon et première couronne », et la commune de Saint Germain du Corbéis, dans le cadre de sa politique cyclable souhaitait réaliser une prolongation de leurs voies douces dans le cadre de l'aménagement cœur de bourg.
- Une des opérations consistait en une jonction de voies douces entre des itinéraires existants aménagés de part et d'autre de la rivière, par le biais d'une passerelle cyclable et piétonne franchissant la Sarthe.
- Le projet visait à créer une passerelle, portée libre, longueur 31m, largeur utile 3m, sur flotteurs, liant les cheminements du site Natura 2000 de Saint Germain du Corbéis avec l'arboretum d'Alençon, le camping, la base de kayak et de plus loin le centre-ville et l'hôpital.
- Projet initié en 2012 et suspendu pour cause de coût excessif (> 700 000 € HT), relancé en 2018.



## Construction d'une passerelle amovible sur la rivière "La Sarthe"



Echelle 1/100°



**En parallèle de cet aménagement, seraient aussi réalisées :**

\* La connexion au centre de Saint Germain du Corbéis avec une rampe d'accès en extrémité de parcours côté Ouest sur le RD561 côté bibliothèque assurant ainsi la liaison aux autres itinéraires et point générateurs de flux (cœur de Saint Germain du Corbéis, piscine Alencéa, Condé sur Sarthe, Anova, Luciole et cinéma).

\* Un franchissement sécurisé du boulevard Koutiala, à Alençon, de type plateau, avec rétrécissement des voies, îlot central (porté par la Ville d'Alençon uniquement), permettant la continuité de sécurité et d'accès au centre-ville.

\* La passerelle a été prévue en structure métallique aluminium d'un poids total de 13 tonnes sur pieux et platelage bois, montée sur caissons flottants lui permettant de garantir une section de passage hors crues (plus hautes eaux connues augmentées de 50 cm) ; en temps normal environ 1m de passage sous la passerelle notamment pour les kayakistes.

\*S'agissant d'un ouvrage à cheval sur les communes d'Alençon et de Saint Germain du Corbéis, il a été nécessaire de signer une convention de maîtrise d'ouvrage unique déléguée à la Ville d'Alençon.



## **Les prestations de la convention étaient :**

- études géotechniques,
- pré-études techniques,
- coordination sécurité,
- le contrôle technique de conception et réalisation,
- construction des fondations sur pieux,
- fabrication et pose de la passerelle,
- réalisation des allées cyclables, voiries d'accès au chantier
- jonction sur la RD 561 côté Saint Germain du Corbéis et sur le boulevard Koutiala.

La maîtrise d'œuvre étant réalisée par le département Patrimoine Public de la Ville d'Alençon.

## **Planning :**

- Études reprises en Avril 2020
- Dossier Natura 2000 et loi sur l'eau déposé le 18 Août 2020
- Consultation de l'Architecte des Bâtiments de France et demande préalable déposée le 15/12/2020.
- Début des travaux le 16/08/2021
- Pose passerelle le 24/11/2021
- Mise en œuvre printemps 2022.

## Budgets :

- Études initiales et dossier AAP : 470 000 € HT
- Subventions AAP 2020 : 188 000 € HT
- Participations : St Germain du Corbéis : 26 %  
Alençon : 74 %

## Travaux supplémentaires et aléas :

- Décalage de l'implantation des appuis côté St Germain du Corbéis en raison de la présence d'une canalisation de refoulement.
- Impossibilité de négocier les accès sur parcelles privées
- Génie civil supplémentaire
- Allongement de la passerelle
- Modification des allées
- palplanches
- Total budget supplémentaire : 60 000 € HT estimé

